



PROPOSITIONS  
**POUR UNE EUROPE  
SOUVERAINE AU SERVICE  
DE LA CROISSANCE  
ET DE LA PROSPÉRITÉ  
COLLECTIVE**



**CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE**

1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

# SOMMAIRE

<b>LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI) ONT INTERROGÉ LES ENTREPRISES FRANÇAISES</b>	<b>4</b>
---	----------

<b>LES PROPOSITIONS DES CCI DE FRANCE POUR UNE EUROPE COMPÉTITIVE ET ATTRACTIVE</b>	<b>5</b>
---	----------

1. Pragmatisme et simplification	6
2. Entrepreneuriat et compétitivité	7

<b>LES PROPOSITIONS DES CCI DE FRANCE POUR UNE EUROPE TOURNÉE VERS L'AVENIR ET LE MONDE</b>	<b>8</b>
---	----------

3. Résilience et adaptation	9
4. Balance commerciale et exportation	10

<b>LES PROPOSITIONS DES CCI DE FRANCE POUR UNE EUROPE QUI CONCILIE BESOINS DES ENTREPRISES ET ASPIRATIONS DES CITOYENS</b>	<b>11</b>
--	-----------

5. Compétences et emploi	12
6. Pédagogie et transparence	13

# « Le 9 juin, mobilisons notre tissu économique, pour choisir, ensemble, l'Europe de demain ! »

Le 9 juin prochain, les citoyens européens seront **confrontés à un moment décisif pour l'avenir de l'Union européenne**. Dans cette période déterminante, nos entreprises, quelle que soit leur taille, jouent un rôle crucial en tant que baromètre de notre société. Lors de la dernière mandature, elles ont su s'adapter face à une crise sanitaire majeure et des tensions géopolitiques croissantes, contribuant ainsi au renforcement de l'UE. Pour parvenir à cette résilience, **l'engagement continu des institutions européennes constitue un socle fondamental**.



Alain DI CRESCENZO,  
Président de CCI France

À l'approche des élections européennes, nous avons interrogé les entreprises afin de comprendre leur vision de l'UE et leurs attentes particulières envers ses institutions, souvent perçues comme éloignées ou déconnectées.

Deux constats s'imposent à nous : si l'appartenance de la France à l'UE est **globalement considérée comme un atout pour les dirigeants**, les effets concrets de cette appartenance sont trop méconnus par les entreprises.

Les chefs d'entreprises ont des attentes claires envers les dirigeants européens :

Ces cinq dernières années ont été **tournées vers l'avenir** : transition écologique, réindustrialisation, transformation numérique, innovation, indépendance énergétique et des matières premières critiques... Ces priorités, accélérées par les récentes crises, offrent un champ d'action élargi aux entreprises.

**La prochaine mandature européenne sera déterminante** : elle nous emmène jusqu'en 2030, et il est impératif que nous soyons prêts à répondre à l'appel.

Le réseau des **Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI)**, présent partout sur le territoire, soutient les entreprises, en collaboration avec ses partenaires européens. Avec **9 000 élus et 14 000 collaborateurs**, les CCI sont **pleinement mobilisées pour remplir leur mission** de service public, offrant un accompagnement aux entreprises, anticipant leurs besoins, et accélérant leur transformation et leur adaptation.

- **Pour une Europe plus compétitive et plus souveraine** : la simplification et l'autonomie industrielle et énergétique sont prioritaires ;
- **Pour une Europe tournée vers l'avenir et l'international** : l'accompagnement aux transitions ainsi que le rééquilibrage de la balance commerciale sont deux enjeux majeurs ;
- **Pour une Europe qui répond aux besoins des entreprises autant qu'aux aspirations des citoyens** : la mobilité et la transparence sont deux sujets essentiels.

Sur la base de ces constats et après un travail enrichi par les contributions des élus du réseau, en particulier de la « **Mission Europe** », nous avons élaboré ce document concis présentant une liste de **19 propositions**. L'objectif est de construire ensemble une Europe au service de nos entreprises.

# Les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) ont interrogé les entreprises françaises\*

## L'appartenance à l'Union européenne : un atout pour les entreprises françaises ?



34%

considèrent que la France est le pays européen le plus propice pour entreprendre



56%

trouvent que l'UE améliore la coopération économique entre la France et les États membres



41%

estiment que l'UE contribue à la croissance économique française



49%

perçoivent l'image de l'UE de manière positive

## Mais des enjeux forts pour convaincre leurs dirigeants :



59%

se déclarent inquiets concernant le futur de l'UE

63%

considèrent que l'appartenance à l'UE n'a pas d'impact sur leur entreprise

57%

estiment encore que l'UE ne contribue pas assez à la croissance économique française



# LES PROPOSITIONS DES CCI DE FRANCE POUR UNE EUROPE COMPÉTITIVE ET ATTRACTIVE

**1**

Favoriser la convergence et la simplification des réglementations européennes afin d'optimiser l'efficacité du marché unique

**2**

Adapter les obligations de reporting à la taille des entreprises en renforçant les études d'impact

**3**

Lutter contre la surtransposition nationale des normes européennes

**4**

S'assurer de la mise en œuvre du « dernier kilomètre » des politiques publiques européennes en s'appuyant sur le réseau des CCI

**5**

Investir massivement dans les projets innovants et les technologies de pointe

**6**

Encourager l'entrepreneuriat pour toutes et tous et la transmission des entreprises

**7**

Renforcer l'intégration des PME/ETI dans la chaîne de valeur des filières européennes stratégiques

**8**

Renforcer la compétitivité par une politique régionale et territoriale dynamique



# PRAGMATISME ET SIMPLIFICATION



1

Favoriser la convergence et la simplification des réglementations européennes afin d'optimiser l'efficacité du marché unique

Le marché unique représente 450 millions de consommateurs et offre de réelles opportunités aux entreprises. Mais, en raison de la complexité croissante des normes européennes, son potentiel n'est pas encore atteint. Une meilleure coordination des politiques en amont et la **simplification des formalités administratives** pour les entreprises sont essentielles. L'harmonisation du droit des contrats et la mise en place de normes communes faciliteraient également le développement économique.

2

Adapter les obligations de reporting à la taille des entreprises en renforçant les études d'impact

Les directives CSRD et CS3D imposent un reporting extra-financier aux entreprises de plus de 250 salariés, qui se répercutera sur l'ensemble de leurs partenaires et sous-traitants dont des TPE-PME. Le calibrage actuel des normes dans les directives et leurs actes délégués représentent une charge significative à venir pour les PME, qui ne disposent parfois ni des ressources internes suffisantes pour s'y conformer, ni des moyens pour se faire accompagner.

**L'application proportionnelle en fonction de la taille de l'entreprise doit être une priorité de l'UE.**

★ ★ ★  
**51% DES ENTREPRISES ONT COMME ATTENTE PRIORITAIRE DE LA PROCHAINE MANDATURE LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE**  
★ ★ ★

3

Lutter contre la surtransposition nationale des normes européennes

Au-delà des normes européennes, les États membres, dont la France, ne doivent pas sur-transposer les directives de l'UE en droit national. Ils doivent s'en tenir à une **transposition strictement nécessaire** pour éviter l'application de normes excédentaires, préservant ainsi la compétitivité des entreprises.

4

S'assurer de la mise en œuvre du « dernier kilomètre » des politiques publiques européennes en s'appuyant sur le réseau des CCI

Les différents outils de la politique industrielle (PIIEC), et les fonds structurels (FEDER/FSE), doivent **gagner en lisibilité et être mieux coordonnés** pour garantir leur mobilisation par tous les territoires. Les CCI doivent être le relais, partout sur les territoires, de ces informations auprès des TPE-PME. Pour contribuer à simplifier l'examen des candidatures PIIEC, il est nécessaire de renforcer la coordination et la complémentarité entre les administrations impliquées dans la procédure.



## ENTREPRENEURIAT ET COMPÉTITIVITÉ



5

### Investir massivement dans les projets innovants et les technologies de pointe

Une Europe industrielle forte doit encourager l'investissement dans l'innovation et le soutien financier aux start-up et scale-up qui s'engagent dans la recherche et le développement. Cela **nécessite le renforcement des fonds d'interventions dédiés à la recherche et à l'innovation**, davantage de partenariats public-privé et la mobilisation de l'épargne privée. Afin de permettre l'émergence de technologies européennes de rupture (IA, quantique, biotechnologie, numérique, énergie, etc.), l'UE doit **adopter une approche plus protectrice de ses capacités industrielles**, à l'image du « *Net-Zero industry act* » qui prévoit la possibilité de limiter l'accès des entreprises non-européennes aux marchés publics dans les secteurs du zéro carbone.

6

### Encourager l'entrepreneuriat pour toutes et tous et la transmission des entreprises

**Encourager l'entrepreneuriat, c'est accompagner la dynamique de création et la transmission d'entreprises et des emplois qui en résultent.**

Encourager l'entrepreneuriat, c'est également **accompagner la transmission d'entreprise**, cruciale pour maintenir la compétitivité et l'emploi en Europe, avec environ 100 000 transmissions annuelles et plus de 10 millions d'emplois concernés. Pour y faire face, il faut coordonner les données statistiques au niveau européen et développer des politiques de soutien appropriées.

L'UE doit **inciter les femmes entrepreneures**. Les CCI en seront le relais sur les territoires nationaux, comme c'est le cas en France avec l'initiative « **CCI au féminin** ».



7

### Renforcer l'intégration des PME/ETI dans la chaîne de valeur des filières européennes stratégiques

L'accès des PME aux Projets Importants d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) demeure complexe, bien qu'elles soient le principal moteur de l'innovation. L'UE doit donc s'assurer de leur participation dans ces appels à projets. De plus, les PME et ETI doivent **bénéficier de procédures accélérées et simplifiées pour leur faciliter l'accès aux investissements européens**.

8

### Renforcer la compétitivité par une politique régionale et territoriale dynamique

Une politique volontariste d'investissement dans le développement des territoires représente un levier essentiel pour renforcer leur compétitivité. Les fonds européens doivent permettre de **développer les réseaux de territoires transeuropéens et de promouvoir la coopération transfrontalière**.

# LES PROPOSITIONS DES CCI DE FRANCE POUR UNE EUROPE TOURNÉE VERS L'AVENIR ET LE MONDE

9

Renforcer et rendre accessible aux TPE/PME  
les dispositifs incitatifs en matière de transition  
énergétique et écologique

10

Construire un écosystème européen  
de l'IA et de la data

11

Faire émerger une politique commune en matière  
de cyber-résilience

12

Rééquilibrer la balance commerciale européenne  
en stimulant l'exportation

13

Assurer la souveraineté européenne en sécurisant  
les sources d'approvisionnement, en particulier  
des filières stratégiques

14

Valoriser et promouvoir notre patrimoine  
et nos savoir-faire européens



# RÉSILIENCE ET ADAPTATION



9

## Renforcer et rendre accessible aux TPE/PME les dispositifs incitatifs en matière de transition énergétique et écologique

Les PME ne sont pas toutes préparées à relever les défis du développement durable. L'UE doit intégrer sa **politique de transition énergétique dans une stratégie globale de croissance**, de compétitivité et de souveraineté long-terme. Les incitations financières doivent être envisagées sur une période étendue, permettant aux entreprises de les utiliser stratégiquement en fonction de leur développement et des évolutions technologiques.



10

## Construire un écosystème européen de l'IA et de la data

Pour que l'UE puisse se positionner en tant que leader mondial dans le domaine de l'intelligence artificielle, il faut **renforcer les programmes de soutien financier à l'innovation**, notamment en encourageant la **création d'« usines de l'IA » à l'échelle européenne**. Parallèlement, la mise en place du « Data Act » doit garantir une économie plus efficace et transparente en améliorant l'utilisation des équipements et la traçabilité des produits tout au long de la chaîne de valeur.



11

## Faire émerger une politique commune en matière de cyber-résilience

Il est essentiel d'adopter une **approche unifiée à l'échelle européenne**, en favorisant l'émergence d'acteurs européens, en promouvant les bonnes pratiques, en renforçant les capacités de réponse aux incidents, et en favorisant l'adoption de normes et de mesures de sécurité communes.



## BALANCE COMMERCIALE ET EXPORTATION



### 12

Rééquilibrer la balance commerciale européenne en stimulant l'exportation

Afin de rééquilibrer les échanges commerciaux européens et soutenir les PME dans leur développement international, il est crucial d'**intégrer des volets spécifiques aux PME dans les accords de libre-échange**. Parallèlement, la **promotion des plateformes d'information** comme « Access to Market » est essentielle.

### LES CCI RELAIS DE CETTE AMBITION INTERNATIONALE GRÂCE À L'ACCOMPAGNEMENT À L'EXPORT

En 2023, la Team France Export c'est :



**3 258** entreprises préparées à l'export

**3 192** entreprises projetées à l'international



Les CCI françaises à l'étranger :

**118** cci **93** pays

★ ★ ★  
**43% DES DIRIGEANTS QUALIFIENT LA CONCURRENCE DÉLOYALE HORS-UE  
COMME UNE DE LEURS INQUIÉTUDES PRIORITAIRES**



### 13

Assurer la souveraineté européenne en sécurisant les sources d'approvisionnement, en particulier des filières stratégiques

Les récentes hausses des prix des matières premières ont entraîné une dégradation de la performance pour les entreprises européennes. Les écarts de coûts énergétiques avec nos principaux concurrents sont significatifs, ce qui nuit considérablement à la compétitivité de l'économie de l'UE et à nos capacités industrielles. Pour réduire nos dépendances et vulnérabilités, l'UE doit **renforcer ses instruments de souveraineté en développant ses filières stratégiques**, assurant ainsi le contrôle de ses sources d'approvisionnement.

### 14

Valoriser et promouvoir notre patrimoine et nos savoir-faire européens

En matière de protection du patrimoine, les indications géographiques et artisanales non-agricoles doivent faire l'objet d'une protection au niveau européen pour élargir les débouchés commerciaux. L'UE doit valoriser davantage **le label « Made in Europe »** pour promouvoir la qualité, l'authenticité et la durabilité des produits fabriqués en Europe, sur le modèle de ce qui existe en France, dans le respect des règles de l'Organisation Mondiale du Commerce.

# LES PROPOSITIONS DES CCI DE FRANCE POUR UNE EUROPE QUI CONCILIE BESOINS DES ENTREPRISES ET ASPIRATIONS DES CITOYENS

**15**

Améliorer la mobilité de la main-d'œuvre par une reconnaissance mutuelle des qualifications

**16**

Renforcer l'apprentissage en adoptant un statut européen de l'apprenti

**17**

Renforcer l'inclusion socio-professionnelle des ressortissants des pays hors-UE

**18**

Rendre les politiques européennes plus transparentes et les programmes de financement plus accessibles aux PME et ETI

**19**

Renforcer le rôle des conseillers Enterprise Europe Network en tant qu'interface de proximité



# COMPÉTENCES ET EMPLOI



## 15

### Améliorer la mobilité de la main-d'œuvre par une reconnaissance mutuelle des qualifications

En 2024, le recrutement de travailleurs qualifiés constitue un défi majeur pour les entreprises. Une coordination des États membres est, ainsi, fondamentale pour répondre aux besoins des nouvelles filières. Il est nécessaire d'**améliorer l'application du système européen de crédits pour l'apprentissage** et la formation professionnelle, tout en accélérant la **reconnaissance des qualifications** et en améliorant la **mobilité des compétences**.

### LES CCI, ACTRICES MAJEURES DE LA FORMATION

**450 000** personnes formées

**136 000** apprentis

**131** CFA

**143** centres de formation professionnelle continue

**43** écoles de commerce et d'ingénieur



## 16

### Renforcer l'apprentissage en adoptant un statut européen de l'apprenti

**Encourager nos talents à s'ancrer en Europe** est crucial pour maintenir la compétitivité économique, favoriser le développement des industries clé et stimuler la création d'emplois. Cela implique d'offrir des opportunités professionnelles attractives, d'investir dans l'éducation et la formation professionnelle et de créer un environnement propice à l'innovation. Pour renforcer la mobilité des apprentis en Europe et pour surmonter les obstacles administratifs et juridiques, l'UE doit introduire un **statut européen de l'apprenti**.

## 17

### Renforcer l'inclusion socio-professionnelle des ressortissants des pays hors-UE

L'accueil des ressortissants des pays hors de l'UE répond aux besoins en main-d'œuvre des entreprises européennes, notamment dans les secteurs en tension, et renforce la diversité des profils professionnels. Dans cet objectif, l'UE devrait **faciliter l'accès aux fonds européens** pour les entreprises et les organismes de formation mobilisés sur ce sujet.



## PÉDAGOGIE ET TRANSPARENCE



18

### Rendre les politiques européennes plus transparentes et les programmes de financement plus accessibles aux PME et ETI

Par leur complexité, les politiques européennes sont parfois difficiles à appréhender pour les entreprises. L'UE doit **simplifier les procédures d'accès aux financements européens, renforcer les partenariats avec le réseau EEN et réviser les critères d'éligibilité aux programmes afin d'intégrer un plus grand nombre de PME et d'ETI.**



19

### Renforcer le rôle des conseillers Enterprise Europe Network en tant qu'interface de proximité

En France, les CCI mobilisent plus de 80 experts via le réseau EEN pour accompagner les entreprises à se développer, à innover et à accéder à de nouveaux marchés au sein de l'UE. Ces experts, en contact avec plus de 16 000 entreprises par an, jouent un rôle indispensable en matière de conseils, de diffusion d'informations et d'assistance aux entreprises dans leurs démarches internationales. Il est donc important de **renforcer les financements dédiés au réseau EEN pour garantir son efficacité continue.**



## CONTACTS

CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

### CONTACT PRESSE

Yann DRUMARE

Directeur Communication

T. +33 6 50 75 49 48 - y.drumare@ccifrance.fr

### CONTACTS AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

Patrick BRIERE

Directeur de projets Europe

T. +33 6 48 48 14 44 - p.briere@ccifrance.fr

Giorgia DI BUCCI

Cheffe de projets affaires institutionnelles  
internationales et européennes

T. +33 6 87 70 08 21 - g.dibucci@ccifrance.fr



**CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE**

**1<sup>er</sup> ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES**